
États financiers de
La Fraternité des Indiens
du Canada

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1-3
État des revenus et des dépenses	4
État de la situation financière	5
État de l'évolution de l'actif net (déficit)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8-15
Annexe A - État des revenus et des dépenses -	
Affaires autochtones et du Nord Canada	16-18
Annexe B - État des revenus et des dépenses -	
Autres organismes de financement	19-21

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux Comité Exécutif de
La Fraternité des Indiens du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fraternité des Indiens du Canada (la « corporation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 21 juillet 2019

La Fraternité des Indiens du Canada

État des revenus et des dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Annexes	2019 \$	2018 \$
Revenus			
Services aux Autochtones Canada	A	26 892 080	23 203 552
Santé Canada	B	5 118 501	3 012 773
Patrimoine canadien	B	1 700 000	—
Emploi et Développement social Canada	B	1 258 010	1 060 330
Pêches et océans Canada	B	947 547	730 405
Environnement et changement climatique Canada	B	855 000	316 465
Agence canadienne d'évaluation environnementale	B	500 000	500 000
Agence de la santé publique du Canada	B	453 702	—
Sécurité publique Canada	B	395 606	197 125
Bureau du Conseil privé	B	249 572	—
Parcs Canada	B	189 135	150 000
Transports Canada	B	75 197	—
Société de gestion des déchets nucléaires	B	72 175	435 141
Ressources naturelles Canada	B	70 000	119 827
Université d'Ottawa	B	51 298	46 951
Condition féminine Canada	B	36 898	—
Agriculture et Agroalimentaire Canada	B	—	154 221
Société canadienne d'hypothèque et de logement	B	—	120 010
Autres organismes de financement	B	3 020 785	2 030 235
		41 885 506	32 077 035
Dépenses			
Publicité, promotion et publications		198 680	93 068
Amortissement des immobilisations corporelles		110 452	99 400
Assurances		27 418	27 675
Divers		21 517	10 379
Dépenses de bureau		1 167 487	1 122 490
Honoraires professionnels		9 568 063	5 009 233
Prestation de services régionaux		3 426 142	3 070 078
Loyer		1 207 926	1 022 029
Salaires et avantages sociaux		13 576 993	11 157 744
Déplacements et réunions		11 190 478	9 698 232
		40 495 156	31 310 328
Excédent des revenus sur les dépenses		1 390 350	766 707

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Fraternité des Indiens du Canada


État de la situation financière

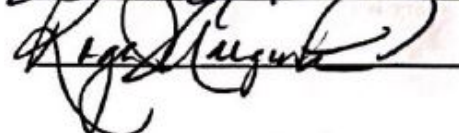
au 31 mars 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actif			
À court terme			
Encaisse		12 256 703	4 476 552
Actif détenu en fiducie	3	15 281	15 281
Subventions et contributions à recevoir	4	3 684 609	1 884 020
Autres débiteurs		190 925	247 672
Dû du Fonds en fiducie		85 859	57 880
Taxes de vente à recouvrer		615 516	652 935
Stocks		185 508	182 526
Frais payés d'avance		464 146	143 087
		17 498 547	7 659 953
Frais payés d'avance		232 171	305 488
Immobilisations corporelles	5	247 628	293 354
		17 978 346	8 258 795
Passif			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer		7 584 005	6 068 054
Sommes à remettre à l'État		119 353	169 030
Passif détenu en fiducie	3	15 281	15 281
Apports reportés	6	7 925 406	1 028 542
Apports excédentaires	7	823 658	761 595
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	8	80 000	96 000
		16,547,703	8,138,502
Dette à long terme	8	-	80,000
		16 547 703	8 218 502
Éventualités et engagements	9 et 10		
Actif net (insuffisance)			
Investi en immobilisations corporelles		247 628	293 354
Actif net affecté à l'interne		1 100 000	-
Fonds non affectés (insuffisance)		83 015	(253 061)
		1 430 643	40 293
		17 978 346	8 258 795

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Comité Exécutif

 Perry Bellegarde, Chef national

 Roger Augustine, Chef régional, Comité de gestion

La Fraternité des Indiens du Canada

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Note	2019 \$	2018 \$
Exploitation			
Excédent des revenus sur les dépenses		1 390 350	766 707
Éléments sans incidence sur l'encaisse			
Amortissement des immobilisations corporelles		110 452	99 400
Augmentation des apports reportés		6 896 864	533 121
(Diminution) augmentation des apports excédentaires		62 063	743 873
		8 459 729	2 143 101
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	11	(490 873)	1 643 007
		7 968 856	3 786 108
Investissement			
(Augmentation) diminution du dû du Fonds en fiducie		(27 979)	32 755
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(64 726)	(77 989)
		(92 705)	(45 234)
Financement			
Remboursements sur la dette à long terme		(96 000)	(96 000)
Augmentation nette de l'encaisse		7 780 151	3 644 874
Encaisse au début		4 476 552	831 678
Encaisse à la fin		12 256 703	4 476 552

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Fraternité des Indiens du Canada

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Investi en immobilisations corporelles	Actif net affecté à l'interne	Fonds non affectés opérations générales	Total 2019	Total 2018
Note	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net (insuffisance), solde au début	293 354	—	(253 061)	40 293	(726 414)
Excédent des revenus sur les dépenses	—	—	1 390 350	1 390 350	766 707
Affectation interne	—	1 100 000	(1 100 000)	—	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	64 726	—	(64 726)	—	—
Amortissement des immobilisations corporelles	(110 452)	—	110 452	—	—
Actif net, solde à la fin	247 628	1 100 000	83 015	1 430 643	40 293

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

1. Nature des activités

La Fraternité des Indiens du Canada (la « corporation »), a été constituée en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 29 septembre 1970. En juin 2014, la corporation recevait un Certificat de prorogation en vertu de la *Loi sur les sociétés canadiennes sans but lucratif*.

La corporation poursuit les objectifs suivants :

- Favoriser la solution des problèmes auxquels sont confrontées les Premières Nations;
- Servir d'organisme national dans le but de représenter les Premières Nations et de diffuser de l'information à leur intention;
- Étudier, de concert avec les représentants des Premières Nations à travers le Canada, les problèmes auxquels les Premières Nations font face et s'adresser au gouvernement et à d'autres organismes au nom des Premières Nations;
- Favoriser et promouvoir le maintien de la culture et des valeurs des Premières Nations;
- Servir de porte-parole national pour les Premières Nations à travers tout le Canada.

La corporation sert de secrétariat à l'Assemblée des Premières Nations (« APN »).

La corporation est un organisme sans but lucratif et à ce titre, n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Base de présentation d'une entité contrôlée

Le Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada, entité qui relève de la corporation n'est pas consolidé dans les états financiers de la corporation. Des états financiers résumés sont présentés à la note 12.

Constatation des revenus

La corporation a adopté la méthode du report pour comptabiliser ses apports.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus du programme pertinent lorsque reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'encaissement éventuel peut être raisonnablement garanti.

Les apports affectés sont constatés comme revenus du programme pertinent dans l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont encourues.

Les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés comme revenus selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Instruments financiers

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement à l'exception de son encaisse qui est évaluée à la juste valeur.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont constatés à la juste valeur estimative à la date de l'apport.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les durées de vie utiles des immobilisations suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Matériel de bureau	3 ans
Améliorations locatives	10 ans

Apports excédentaires

L'excédent des revenus sur les dépenses doit parfois être remboursé et est comptabilisé à titre de passif. Lorsque l'approbation de conserver les fonds est reçue, l'excédent est alors comptabilisé comme revenu.

Ventilation des dépenses

La ventilation des dépenses administratives entre les programmes ou les organismes de financement est effectuée conformément à la base de répartition et aux montants maximums ou pourcentages mentionnés dans chacun des différents accords de contribution conclus par la corporation.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. La valeur de réalisation nette des subventions, des contributions et des autres débiteurs, les réserves d'inventaire, la durée de vie utile des immobilisations corporelles, le montant des charges à payer et les engagements sont les éléments les plus significatifs pour lesquels des estimations ont été utilisées.

3. Fonds détenus en fiducie

La corporation détient en fiducie un fonds d'études d'un montant total de 15 281 \$ (15 281 \$ en 2018) pour les enfants de Kelly Morriveau. Ces fonds ont été donnés par des particuliers et des organisations.

La Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2019

4. Subventions et contributions à recevoir

Les subventions et contributions à recevoir s'établissent comme suit :

	2019	2018
	\$	\$
Agriculture et Agroalimentaire Canada	154 218	154 221
Agence canadienne d'évaluation environnementale	236 038	500 000
Emploi et Développement social Canada	856 114	222 280
Environnement et changement climatique Canada	301 000	218 541
Pêches et océans Canada	487 722	339 079
Santé Canada	—	12 259
Patrimoine canadien	85 000	—
Services aux Autochtones Canada (SAC)	480 700	437 640
Ressources naturelles Canada	70 000	—
Bureau du Conseil Privé	253 575	—
Agence de la santé publique du Canada	274 569	—
Sécurité publique Canada	390 476	—
Transports Canada	75 197	—
Université d'Ottawa	20 000	—
	3 684 609	1 884 020

5. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	137 770	81 856	55 914	54 827
Matériel de bureau	245 650	161 495	84 155	125 557
Améliorations locatives	232 415	124 856	107 559	112 970
	615 835	368 207	247 628	293 354

6. Apports reportés

Les changements survenus au solde des apports reportés sont les suivants :

	2019	2018
	\$	\$
Solde au début	1 028 542	495 421
Apports reçus au cours de l'exercice	48 782 371	32 610 156
Apports constatés comme revenus au cours de l'exercice	(41 885 507)	(32 077 035)
Solde à la fin de l'exercice	7 925 406	1 028 542

La Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2019

6. Apports reportés (suite)

Le solde à la fin de l'exercice se détaille comme suit :

	2019 \$	2018 \$
Services aux Autochtones Canada	6 268 020	98 144
Santé Canada	667 212	923 172
Frais d'enregistrement - forums et assemblées	347 591	1 932
Ordonnance du tribunal - Gouvernement du Canada	294 823	—
Société de gestion des déchets nucléaires	135 450	—
Condition féminine Canada	123 102	—
Élections Canada	89 208	—
Université d'Ottawa	—	5 294
	7 925 406	1 028 542

7. Apports excédentaires

Les apports excédentaires sont les suivants :

	2019 \$	2018 \$
Services aux Autochtones Canada	768 102	706 039
Sécurité publique Canada	55 556	55 556
	823 658	761 595

8. Dette à long terme

	2019 \$	2018 \$
Prêt à terme, échéant en janvier 2020 payable en cinq versements mensuels consécutifs de 80 000 \$, suivis de 75 versements mensuels consécutifs de 8 000 \$ en capital et portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %	80 000	176 000
Tranche échéant à moins d'un an	80 000	96 000
	—	80 000

Selon les conditions du prêt à terme, la corporation doit respecter certaines clauses restrictives liées aux activités de la corporation. Au 31 mars 2019, la corporation se conformait à ces clauses restrictives.

Les remboursements de capital pour le prochain exercice jusqu'à l'échéance du prêt est le suivant :

	\$
2020	80 000

8. Dette à long terme (suite)

Facilité de crédit

La corporation a conclu une entente bancaire établissant une facilité de crédit à vue à des fins générales pouvant atteindre au maximum 2 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1 %, renouvelable annuellement. Le prêt à terme ainsi que la facilité de crédit sont garantis par une convention générale de garantie représentant une charge prioritaire sur la totalité des biens de la corporation. Le solde en fin d'exercice est nul (nul en 2018).

9. Éventualités

La corporation reçoit son financement de divers organismes gouvernementaux selon les besoins et les budgets spécifiques de ses programmes et répartit certaines dépenses à ces divers programmes. Dans bien des cas, l'organisme de financement a le droit d'examiner les registres comptables afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux modalités de ses programmes. À l'heure actuelle, il s'avère impossible d'estimer la nécessité éventuelle de rembourser certains montants aux organismes en question. La direction de la corporation estime que l'affectation de ses dépenses est juste et raisonnable dans les circonstances. Tous ajustements requis aux états financiers par suite de ces examens, le cas échéant, seront comptabilisés dans la période où ceux-ci seront connus.

10. Engagements

La corporation s'est engagée à verser des montants minimums en vertu de contrats de location-exploitation visant des locaux et du matériel venant à maturité en 2024 dont les versements minimums pour chacun des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	1 469 111
2021	1 414 938
2022	1 390 242
2023	1 336 233
2024	222 634
	<u>5 833 158</u>

11. Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2019	2018
	\$	\$
Subventions et contributions à recevoir	(1 800 589)	(482 875)
Autres débiteurs	56 747	202 468
Taxes de vente à recouvrer	37 419	218 310
Stocks	(2 982)	(66 125)
Frais payés d'avance	(247 742)	110 327
Créditeurs et charges à payer	1 515 951	1 617 827
Sommes à remettre à l'État	(49 677)	43 077
	<u>(490 873)</u>	<u>1 643 009</u>

La Fraternité des Indiens du Canada

Notes complémentaires

31 mars 2019

12. Entité contrôlée

La corporation nomme les fiduciaires du Fonds de fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada, un organisme de charité canadien enregistré en vertu de l'alinéa 149(i)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*; afin de gérer le Fonds de langue et d'alphabetisation, le Fonds de guérison de la jeunesse, le Fonds de recherche parrainée, le Fonds des héros de notre époque, le Fonds de l'éducation, le Fonds des métis et le Fonds perpétuel de l'éducation. Le Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada est reconnu en tant qu'organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et n'est, par conséquent, pas assujéti à l'impôt sur le revenu.

Les états financiers résumés du Fonds en fiducie se présentent comme suit :

	\$	\$
Actif	205 054 831	146 002 967
Passif	1 463 867	1 369 076
Actif net	203 590 964	144 633 891
	205 054 831	146 002 967

État des revenus et des dépenses résumé

	2019 \$	2018 \$
Revenus	70 418 188	5 041 353
Dépenses	11 461 115	11 057 984
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	58 957 073	(6 016 631)

État des flux de trésorerie résumé

	2019 \$	2018 \$
Activités d'exploitation	58 866 481	(4 517 497)
Activités d'investissement	(58 933 223)	4 262 859
Diminution nette de l'encaisse	(66 742)	(254 638)
Encaisse au début	414 408	669 046
Encaisse à la fin	347 666	414 408

Au 31 mars 2019, le solde dû du Fonds de fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada s'établissait à 82 959 \$ (57 880 \$ en 2018).

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, la corporation a reçu 60 000 \$ de revenus du Fonds en fiducie (60 000 \$ en 2018) pour les services relatifs à l'administration et à la gestion du Fonds en fiducie ainsi que 48 117 \$ pour la location d'espace de bureau (48 117 \$ en 2018).

Les transactions avec le Fonds en fiducie ont été enregistrées à la valeur d'échange conformément aux ententes signées entre les parties prenantes.

13. Rémunération des dirigeants

En vertu d'une résolution de l'Assemblée générale annuelle (62/98), le chef national de l'APN reçoit un salaire qui est ajusté annuellement en fonction de l'Indice des prix à la consommation. De même, en vertu d'une résolution de la Confédération des nations indiennes et du Comité exécutif, chacun des chefs régionaux reçoit un jeton de présence. La direction et les gestionnaires non-élus sont rémunérés en fonction des normes moyennes du marché pour leur poste individuel.

14. Régime de retraite

La corporation contribue à un régime de retraite à cotisations déterminées pour ses employés et chefs régionaux. Les contributions vont jusqu'à 8 % du salaire de l'employé. Les contributions de l'employeur pour l'exercice se chiffrent à 685 236 \$ (573 305 \$ en 2018).

15. Instruments financiers

Juste valeur

La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée en utilisant la valeur actuelle des entrées de fonds futures établies selon les contrats de financement courants, d'après le taux d'intérêt estimatif que la corporation serait en droit d'obtenir pour des prêts ayant des échéances et des conditions similaires. Au 31 mars 2019 et au 31 mars 2018, la juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable. En raison de leur échéance à court terme, la juste valeur des autres instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les différents débiteurs de la corporation représentent un crédit au titre de ses programmes. Le crédit est principalement accordé au gouvernement fédéral, posant des risques de crédit minimaux pour la corporation.

Le risque de crédit maximal pour la corporation est représenté par la juste valeur des placements et des différents débiteurs telle que présentée à l'état de la situation financière.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, les revenus de placements et les charges d'intérêts de la corporation. L'encaisse, les placements, la dette à long terme et la facilité de crédit à vue de la corporation sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêts à taux fixe. Par conséquent, l'exposition des flux de trésorerie au risque de taux d'intérêt n'est pas significative. Toutefois, la juste valeur de dettes portant intérêts à taux fixes peut varier dû à des changements dans les taux d'intérêts du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêts de la facilité de crédit à vue est limitée étant donné sa courte échéance. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

16. Gestion du capital

La corporation considère que son capital est constitué de ses actifs nets. L'objectif général de la corporation est d'utiliser efficacement les ressources afin de maximiser la capacité de réaliser sa vision, de financer ses immobilisations corporelles, ses projets futurs et ses activités en cours. La corporation gère l'actif net en établissant des fonds affectés à l'interne et en affectant des montants aux fonds affectés pour les projets futurs prévus, les éventualités et les autres besoins en fonds propres. Ces répartitions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net.

La corporation n'est pas soumise à des exigences de capital externes.

Actif net affecté à l'interne

Les actifs nets font l'objet de restrictions internes à des fins spécifiques, à la demande du conseil d'administration. Les soldes affectés à l'interne sont appuyés par une déclaration d'intention claire et par un délai prévu pour la constitution et la réduction du solde au moment fixé.

L'objectif de tout solde affectés à l'interne est conforme aux objectifs des initiatives stratégiques et des plans d'exploitation de la corporation, ainsi qu'aux risques identifiés pour la réalisation de ces objectifs.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, un montant de 1 100 000 \$ faisait l'objet de restrictions internes (aucune en 2018) aux fins des objectifs mentionnée ci-dessus.

La Fraternité des Indiens du Canada

État des revenus et des dépenses

Affaires autochtones et du Nord Canada - Annexe A

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Capacité organisa- tionnelle de base \$	Ajouts aux réserves \$	Construire une vision pour la la maison des peuples autochtones \$	Vérificateur générale des Premières Nations (portée des travaux) \$	Financement de base \$	Processus de collaboration sur l'inscription des Indiens \$	Revendications spécifiques comité technique \$	APN/IRCC Tables de politiques années fiscales 18-19 \$	Plan de travail pour le développement social \$
Revenus									
Apports/subventions	5 545 726	200 000	300 491	23 153	3 500 000	449 690	500 000	29 045	1 027 901
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	5 545 726	200 000	300 491	23 153	3 500 000	449 690	500 000	29 045	1 027 901
Dépenses									
Publicité, promotion et publications	17 394	1 560	33	—	17 469	140	—	—	4 227
Ventilation des dépenses administratives	—	—	41,428	—	—	50,829	—	—	—
Assurances	5 109	46	—	—	2 235	25	617	—	1 115
Divers	627	—	—	—	3 800	—	—	—	529
Dépenses de bureau	267 855	8 221	—	—	122 473	23 621	85	6 036	68 427
Honoraires professionnels	52 373	2 204	129 061	23 153	834 992	27 556	63 419	—	97 623
Prestation de services régionaux	1 577 267	—	—	—	219 081	—	—	—	—
Loyer	237 412	3 116	—	—	93 766	17 145	30 731	—	59 226
Salaires et avantages sociaux	3 075 993	106 856	81 994	—	759 656	284 797	279 482	20 000	493 593
Déplacements et réunions	312 911	77 997	48 217	—	1 447 470	45 577	125 879	3 009	303 163
	5 546 941	200 000	300 733	23 153	3 500 942	449 690	500 213	29 045	1 027 903
Insuffisance des revenus sur les dépenses	(1 215)	—	(242)	—	(942)	—	(213)	—	(2)

La Fraternité des Indiens du Canada
État des revenus et des dépenses
Affaires autochtones et du Nord Canada - Annexe A
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	Projet d'expérience de travail d'été pour les autochtones	Analyse du Projet sur les besoin du SEFPN	Groupe de travail sur la proposition de financement concernant la législation du bien- être de l'enfant	Politique et programmes commerciaux et économiques pour l'appui des PN	Projet des services d'urgence - APN	Soutien de l'APN aux présentateurs des PN au symposium CRSSI 2018	Projet d'entretien, de maintenance des logements et infrastructures	Gestion de l'éducation et développement des capacités de PN
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus								
Apports/subventions	18 407	1 923 219	381 619	319 490	250 000	8 316	4 650 531	2 476 942
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	—
Frais de salon	—	—	—	—	—	—	—	—
	18 407	1 923 219	381 619	319 490	250 000	8 316	4 650 531	2 476 942
Dépenses								
Publicité, promotion et publications	—	—	—	1 756	4	—	20 357	5 743
Ventilation des dépenses administratives	1 673	37 710	31 551	—	38 257	831	—	—
Assurances	—	—	—	207	293	—	1 017	1 699
Divers	—	—	—	—	—	—	200	710
Dépenses de bureau	—	—	2 189	13 172	52	—	82 465	108 062
Honoraires professionnels	—	1 885 509	221 250	49 925	—	—	993 000	297 368
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	—	—	1 230 098	—
Loyer	—	—	—	21 648	14 447	—	54 949	103 828
Salaires et avantages sociaux	16 734	—	—	204 864	168 933	—	869 876	1 111 107
Déplacements et réunions	—	—	126 629	27 918	28 081	7 485	1 398 576	848 595
	18 407	1 923 219	381 619	319 490	250 067	8 316	4 650 538	2 477 112
Insuffisance des revenus sur les dépenses	-	-	-	-	(67)	-	(7)	(170)

La Fraternité des Indiens du Canada

État des revenus et des dépenses (suite)

Affaires autochtones et du Nord Canada - Annexe A

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Capacité de l'APN à participer au cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques \$	Mise en œuvre du PE entre l'APN et le Canada sur les priorités communes \$	Soutien de RNCan sur l'examen des processus environnementaux et réglementaires \$	Forum national sur le projet d'aide au revenu \$	2019 \$	2018 \$
Revenus						
Apports/subventions	2 197 104	2 465 560	20 000	506 742	26 793 936	23 203 552
Divers	—	98 144	—	—	98 144	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—
Salon	—	—	—	—	—	—
	2 197 104	2 563 704	20 000	506 742	26 892 080	23 203 552
Dépenses						
Publicité, promotion et publications	4 857	10 268	—	1 935	85 743	38 591
Ventilation des dépenses administratives	236 618	—	1 818	9 009	449 724	393 207
Assurances	1 238	1 486	—	—	15 087	17 222
Divers	—	—	—	—	5 866	820
Dépenses de bureau	37 772	120 468	—	32 554	893 452	963 780
Honoraires professionnels	1 085 660	794 811	2 500	16 539	6 576 943	3 572 538
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	3 026 446	3 023 699
Loyer	41 362	108 659	1 315	—	787 604	761 937
Salaires et avantages sociaux	254 975	996 245	14 367	67 251	8 806 723	7 781 173
Déplacements et réunions	534 622	531 767	—	379 454	6 247 350	6 656 327
	2 197 104	2 563 704	20 000	506 742	26 894 938	23 209 294
Insuffisance des revenus sur les dépenses	—	—	—	—	(2 858)	(5 742)

La Fraternité des Indiens du Canada

État des revenus et des dépenses

Autres organismes de financement - Annexe B

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Santé Canada \$	Patrimoine canadien \$	Emploi et Développement social Canada \$	Pêches et océans Canada Canada - AAROM \$	Pêches et océans Canada Gestion des océans \$	Environnement et Changement climatique Canada - Comité consultatif des Premières Nations sur les espèces en péril \$	Environnement et Changement climatique Canada - Biodiversité Faune et habitat Biodiversité Faune et habitat \$
Revenus							
Apports/subventions - autres	4 279 330	1 700 000	1 258 010	758 008	189 539	290 000	140 000
Apports/subventions - années précédentes	—	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	839 171	—	—	—	—	—	—
Salon	—	—	—	—	—	—	—
	5 118 501	1 700 000	1 258 010	758 008	189 539	290 000	140 000
Dépenses							
Publicité, promotion et publications	5 265	5 273	2 082	2 076	5	937	1
Ventilation des dépenses administratives	431 310	154 545	4 875	29 220	8 977	1 157	25 000
Amortissement des immobilisations corporelles	11 772	—	—	—	—	—	—
Assurances	2 401	877	908	977	2	246	—
Divers	307	41	—	—	—	—	—
Dépenses de bureau	101 152	37 771	42 284	23 335	5 516	10 651	19
Honoraires professionnels	1 201 220	424 937	169 929	85 015	22 609	8 008	7 828
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	—	—	—
Loyer	135 854	48 356	37 046	47 437	15 500	13 650	—
Salaires et avantages sociaux	1 749 191	465 012	443 772	364 897	69 876	117 099	72 077
Déplacements et réunions	1 481 578	563 659	558 044	205 059	67 054	138 521	35 267
	5 120 050	1 700 471	1 258 940	758 016	189 539	290 269	140 192
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(1 549)	(471)	(930)	(8)	—	(269)	(192)

La Fraternité des Indiens du Canada

État des revenus et des dépenses

Autres organismes de financement - Annexe B

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Environnement et Changement climatique Canada - Conseil des anciens et système de connaissances autochtones \$	Environnement et Changement climatique Canada - Participation au comité directeur national \$	Examen de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale des processus d'évaluation environnementale \$	Agence de la santé publique du Canada \$	Sécurité publique Canada - Mécanisme bilatéral permanent pour le maintien de l'ordre et la sécurité communautaire \$	Sécurité publique Canada - Cadre d'élaboration de la stratégie agricole et de la politique alimentaire des Premières Nations \$
Revenus						
Apports/subventions - autres	200 000	225 000	500 000	453 702	200 000	195 606
Apports/subventions - années précédentes	—	—	—	—	—	—
Divers	—	—	—	—	—	—
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—
Salon	—	—	—	—	—	—
	200 000	225 000	500 000	453 702	200 000	195 606
Dépenses						
Publicité, promotion et publications	—	1 546	359	—	—	200
Ventilation des dépenses administratives	18 182	20 455	45 454	10 000	26 087	17 906
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	—
Assurances	—	82	321	—	—	113
Divers	—	—	—	—	—	—
Dépenses de bureau	699	3 211	4 013	—	549	3 509
Honoraires professionnels	104 844	42 255	137 604	—	—	3 363
Prestation de services régionaux	—	—	—	443 702	—	—
Loyer	1 300	3 341	24 960	—	—	14 450
Salaires et avantages sociaux	49 825	86 840	150 395	—	173 372	71 750
Déplacements et réunions	25 874	68 088	137 313	—	—	85 241
	200 724	225 818	500 419	453 702	200 008	196 532
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(724)	(818)	(419)	—	(8)	(926)

La Fraternité des Indiens du Canada
État des revenus et des dépenses (suite)
Autres organismes de financement - Annexe B
 Exercice terminé le 31 mars 2019

									Total	
	Bureau du Conseil privé	Parcs Canada	Transports Canada	Société de gestion des déchets nucléaires - Favoriser le dialogue positif	Ressources naturelles Canada	Université d'Ottawa Étude des Premières Nations sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement	Condition féminine Canada	Autres	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus										
Apports/subventions - autres	249 572	189 135	75 197	72 175	70 000	46 004	36 898	81 182	11 209 358	6 262 698
Apports/subventions - années précédentes	—	—	—	—	—	—	—	1 516 143	1 516 143	460 280
Divers	—	—	—	—	—	—	—	1 023 751	1 023 751	903 754
Salon	—	—	—	—	—	5 294	—	26 995	871 460	999 445
Frais d'inscription	—	—	—	—	—	—	—	372 714	372 714	247 306
	249 572	189 135	75 197	72 175	70 000	51 298	36 898	3 020 785	14 993 426	8 873 483
Dépenses										
Publicité, promotion et publications	—	237	94	466	16	165	16	94 199	112 937	54 477
Ventilation des dépenses administratives	—	8 159	6 836	3 311	—	2 365	4 547	(1 268 110)	(449 724)	(393 207)
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	—	—	—	98 680	110 452	99 400
Assurances	—	93	—	94	3	20	—	6 194	12 331	10 453
Divers	—	—	—	—	—	—	—	15 303	15 651	9 559
Dépenses de bureau	1 426	8 161	2 468	5 179	3 219	12 065	202	8 606	274 035	158 710
Honoraires professionnels	—	22 501	17 499	2 577	11 412	797	—	728 722	2 991 120	1 436 695
Prestation de services régionaux	—	—	—	—	—	—	—	(44 006)	399 696	46 379
Loyer	—	12 034	—	9 536	5 539	797	—	50 522	420 322	260 092
Salaires et avantages sociaux	25 974	91 720	22 083	46 324	16 628	18 014	29 377	706 044	4 770 270	3 376 571
Déplacements et réunions	23 377	46 259	26 217	4 688	33 276	17 369	2 756	1 423 488	4 943 128	3 041 905
	50 777	189 164	75 197	72 175	70 093	51 592	36 898	1 819 642	13 600 218	8 101 034
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	198 795	(29)	—	—	(93)	(294)	—	1 201 143	1 393 208	772 449